

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)**

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 18
Procurations : 2
Votants : 20

N° 2023 6 11

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS le 20 octobre à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : 13 octobre 2023

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, COTTAVE-CLAUDET, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.
Mmes BELMAS, DAGNAC, DESAINT, GUILLEMAT, PONS, RIGAL ROOU et SALOMÉ.

A donné pouvoir :

M. CAPY à M. COTTAVE-CLAUDET
Mme SANEGRE à Mme PONS

Absents excusés :

Mmes BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, PITORRE et THIOUX.
Mrs DARDIER, DEJEAN, DELGENES et FONTA.

Secrétaire de séance : Émilie BELMAS

OBJET : VOLET FINANCIER : contrat de maintenance : fontaine à eau

Géraldine PONS, rapporteur rappelle aux membres présents que le local des services techniques est équipé d'une fontaine à eau. Afin de garantir la surveillance et l'entretien de celle-ci, il propose à l'assemblée la souscription d'un contrat de maintenance auprès de la société **Calvet Distribution** aux conditions suivantes :

- durée de 2 ans renouvelable par tacite reconduction
- montant annuel de 426 euros TTC
- une visite de maintenance par an

Monsieur le Maire invite l'assemblée à approuver ce contrat.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

➤ **approuve** le souscription d'un contrat de maintenance avec la société Calvet Distribution située à Mirepoix (09500), ZA de l'Arbre Blanc aux conditions sus énoncées,

➤ **et autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat **joint en annexe** de la présente.

**FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 23 octobre 2023**

Le Maire,
Louis MARETTE

La secrétaire de Séance,
Émilie BELMAS

